



OSONS BOUGER A BELLERIVE !

Le Centre communal d'action sociale de Bellerive et le Comité régional des Offices municipaux du sport d'Auvergne-Rhône-Alpes (CROM) signent une convention favorisant l'inclusion sociale des femmes :

**Jeudi 24 septembre 2020 à 10h30
au COSEC – rue Jean-Ferlot**

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le Comité régional des offices municipaux du sport d'Auvergne-Rhône-Alpes (CROMS), via le Centre communal d'action sociale de Bellerive-sur-Allier propose une nouvelle action intitulée « OSONS BOUGER A BELLERIVE » du 24 septembre 2020 au 24 juin 2021.

Ce nouveau dispositif propose aux femmes adultes issues prioritairement des quartiers en veille active de Bellerive d'accéder gratuitement à des activités physiques et sportives encadrées par une éducatrice sportive diplômée. En facilitant l'accès au sport et en accompagnant les publics de manière bienveillante, « Osons Bouger à Bellerive » vise à contribuer à la réinsertion des femmes et à leur reconstruction sociale. L'objectif étant de donner envie de pratiquer un sport sur le moyen ou long terme afin de leur redonner une bonne image d'elles-mêmes.

Du 24 septembre au 24 juin 2021, des cours seront dispensés au COSEC rue Jean-Ferlot, tous les jeudis de 10h45 à 11h45 (sauf vacances scolaires). Les inscriptions se font par le biais du CCAS.

Parmi les activités proposées : fitness, danses traditionnelles, jeux collectifs, step, zumba, cardio training, yoga...

Une action financée par le Centre national pour le développement du Sport, le Comité régional des offices municipaux du Sport d'Auvergne-Rhône-Alpes et soutenue par le CCAS et la Ville de Bellerive-sur-Allier.



Contact | CCAS de Bellerive au 04 70 58 43 80 | ccas@ville-bellerive.com